

## Rénovation en cours du four à pain

Peut-être l'avez-vous déjà remarqué : le four à pain situé au croisement de la rue du Vieux four et de la rue de l'Église vient de débuter son lifting. Les travaux de rénovation ont été confiés à L'Atelier de l'oeuvre, entreprise basée à Charroux dans la Vienne, pour la partie spécifique du four et c'est Sylvain Legris, charpentier des Deux-Sèvres qui est déjà intervenu à Saint-Germier pour les abribus et le préau du parc de l'étang, qui sera en charge de la fabrication d'un auvent. Cet auvent permettra à la fois de protéger le four et servira d'abri pour les usagers en cas d'intempéries. La fin des travaux est estimée à la fin du mois d'Octobre. Une inauguration sous la forme d'une fête locale sera probablement organisée avant la fin de l'année.



## Rassemblements de petits monstres

La commune s'associe au Centre Socio-Culturel des Forges pour organiser une fête d'Halloween le jeudi 31 Octobre à la salle des fêtes. L'idée est de réunir tous les enfants désireux de se costumer et de s'amuser dans un cadre aménagé spécifiquement pour l'occasion (ambiance frissons garantie !) et sous l'oeil averti d'une équipe d'animateurs professionnels. Le programme complet sera communiqué aux enfants par le biais du CSC et au travers du cahier de liaison scolaire.

## Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le vendredi 8 Novembre à partir de 12h à la salle des fêtes ; il s'adresse aux Germariens de plus de 65 ans et à leur conjoint. Le menu s'organisera principalement autour des produits du village et sera fait maison : blanquette de veau, fromage de chèvre et tarte aux prunes notamment.

## Entretien des routes

27 tonnes d'enrobés à froid ont été déposées sur les routes communales ainsi que 8 tonnes d'enrobés chauds puis 15 tonnes de graviers sur les chemins.



**Mercredi 25 Septembre**  
Le CSC attend les jeunes et leur famille pour une concertation à la salle des fêtes à Vasles.



**Jeudi 31 Octobre**  
Tous les enfants du canton sont attendus pour fêter Halloween à la salle des fêtes.



**Vendredi 8 Novembre**  
Les aînés sont attendus pour un repas local et de saison.



**Lundi 11 Novembre**  
La cérémonie de l'armistice 1914-1918 se tiendra devant le monument aux morts à 10h45.

# SAINT-GERMIER 79 Infos

[www.saintgermier79.com](http://www.saintgermier79.com)



**" Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite. "**

Henry Ford

## Une fréquentation exceptionnelle et inespérée



Nul ne peut dire aujourd'hui si la fête de l'étang ne sera qu'un feu de paille sans suite, ou au contraire le début d'une série de manifestations réunissant tout le village tout en attirant des visiteurs découvrant notre petit coin de campagne, à la pointe sud de la Gâtine.

Bien sûr, nous espérons que la deuxième option l'emporte sur la première mais il faut surtout savourer le temps présent. Non pas tant par la fréquentation du public qui fut réellement exceptionnelle et inespérée, mais surtout par le fait que cette fête a réuni les habitants du bourg et des hameaux, toutes tranches d'âge confondues, depuis les plus jeunes qui ont passé l'après-midi dans la structure gonflable, et que l'on a retrouvé le soir tard sur la scène de danse, jusqu'aux moins jeunes qui ont retrouvé leur âme d'enfant devant le feu d'artifice tiré sur notre étang.

Tout cela ne serait pas possible sans les dizaines de bénévoles qui, dès le jeudi 29 Septembre, ont commencé à installer scène et buvette, qu'ils ont poursuivi le vendredi, pour revenir le dimanche sous la pluie, commencer à démonter, tâche qu'ils achèveront dans la soirée. Les nommer tous serait juste si la liste n'était pas si longue et nous tenons ici à les remercier chaleureusement de toute cette énergie consacrée au bonheur d'une journée de loisirs sous le soleil de Septembre.

Ce rassemblement, cette cohésion sont sûrement l'un des encouragements les plus clairs qui puisse être adressé à un conseil municipal dont la tâche première est, en fait, d'essayer de nous réunir tous dans des moments d'échange et de partage.

*Votre maire  
Jean-François LHERMITTE*

### Dans ce numéro :

#### 2 & 3 - Fête de l'étang : du beau temps et du beau monde !

*La première édition a profité d'une météo clémente et d'une équipe de bénévoles motivée pour s'achever en couleurs et en musique jusque tard dans la nuit.*

#### 3 - L'État et la défense incendie.

*Notre demande de subvention a reçu une réponse négative comme d'autres communes de l'arrondissement.*

#### 4 -AGENDA.

*Inauguration et fête locale sont encore au programme pour les mois à venir.*



## Fête de l'étang : du beau temps et du beau monde !

Avec 500 visiteurs sur la journée, le site a servi de lieu de loisirs et d'émerveillement.

Les trois associations locales ont travaillé de concert pour que la fête de l'étang du 31 Août soit une réussite. Épaulées par la commune qui coordonnait la logistique des musiciens, des jeux pour enfants et du feu d'artifice, les bénévoles ont oeuvré dès 7h pour proposer des activités et accueillir les visiteurs. Concours de pêche et de pétanque, animations pour les plus jeunes et buvette, il aura fallu une quarantaine de bénévoles germariens pour assurer l'installation et le service en plus de l'expertise technique du CARUG.

*"Le concours de pêche a réuni 8 compétiteurs et nous avons servi 50 repas le midi"*, explique Michel JALLET président de l'association Au Plaisir de l'Eau. *"Le maquillage pour enfant et la pêche à la ligne n'ont pas désempli. Sans parler*

*de toute l'organisation préalable au service : boisson, crêpes..."*, ajoute Évelyne DAVID, présidente du comité des fêtes. Quant au concours de pétanque, *"on a eu 22 doublettes sur les 18 escomptées ce qui nous a obligé à étendre nos terrains jusqu'à l'église"*, raconte Christophe BRENET, président de l'association de chasse. *"On a servi 150 repas le soir et on peut encore faire mieux l'année prochaine"*. Les associations sont donc prêtes pour une deuxième édition qui pourrait être reconduite selon le même postulat : un moment de détente et d'émerveillement pour toute la famille.

1) La buvette est décorée de multiples fanions. 2) Le concours de pêche a aussi séduit les enfants. 3) Les doublettes se jouent en famille. 4) Les membres des associations autour de la buvette. 5) Les visages des enfants se parent de couleurs. 6) À la queueuleu dans la structure gonflable. 7 et 9) Le feu d'artifice est tiré au dessus de l'étang dès 22h30. 8) On danse sur les rythmes disco du DJ. - Photos © Les studios du minuscule.



1)



2)



3)



4)



5)



6)



7)

8)



## L'État et la défense incendie

Après plusieurs mois d'études avec les services concernés, la sous-préfecture rejette le dossier de demande de subvention pour l'installation de réserves d'eau contre les incendies.

Durant le dernier semestre 2018, Hubert PAILLAT, adjoint et le maire ont travaillé avec le Service départemental Incendie pour trouver des solutions afin de sécuriser les points d'eau permettant d'assurer la défense incendie de 4 hameaux (foncier, voie d'accès, lignes électriques, etc). À l'issue d'une quinzaine d'esquisses, un schéma a été approuvé et chiffré à 27 584,10 € et a été délibéré par le conseil municipal en février 2019. Parallèlement, un dossier de demande de subvention était déposé à la sous-préfecture pour le montant habituel de 7 827,20 €.

Quelle ne fut pas notre surprise début Juillet 2019 de recevoir une lettre du Préfet nous informant simplement du fait que notre dossier n'était pas retenu, et ce sans aucune explication, explication bien entendu demandée dès le 8 Juillet, lettre restée à ce jour sans aucune réponse.



Des réserves à incendie sont à prévoir dans 4 hameaux du village (source wikipedia).

Il semble pourtant que, même si la défense incendie est une responsabilité communale dont la mairie doit assumer les charges technique et financière, elle doit aussi être une priorité pour l'État au titre de la sécurité des biens et des personnes.

Le dossier ne restera pas sans suite puisque de nouvelles démarches sont déjà envisagées.